



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée  
11 avril 2011  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2011**  
6-17 juin 2011, New York  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire  
**Questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire annoté, liste des documents  
et plan de travail**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation . . . . .	3
<i>Débat consacré au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</i>	
2. Rapport annuel de l'Administratrice . . . . .	3
3. Engagements de financement . . . . .	4
4. Évaluation . . . . .	4
5. Rapport sur le développement humain . . . . .	4
6. Programmes de pays du PNUD et questions connexes . . . . .	5
7. Fonds d'équipement des Nations Unies . . . . .	7
8. Volontaires des Nations Unies . . . . .	7
<i>Débat consacré au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</i>	
9. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets . . . . .	8
<i>Débat commun</i>	
10. Audit et contrôle internes . . . . .	8
11. Rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS . . . . .	9
12. Voyages sur le terrain . . . . .	10



*Débat consacré au Fonds des Nations Unies pour la population*

13. Rapport annuel du Directeur exécutif . . . . .	11
14. Engagements de financement en faveur du FNUAP. . . . .	12
15. Programmes de pays et questions connexes . . . . .	12
16. Examen à mi-parcours du plan stratégique . . . . .	14
17. Questions diverses	
Plan de travail provisoire – Conseils d’administration du PNUD, du FNUAP et de l’UNOPS – Session annuelle de 2011. . . . .	15

## **Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents**

### **Point 1**

#### **Questions d'organisation**

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa session annuelle de 2011 et donnera son aval au plan de travail présenté par son secrétaire. Il souhaitera sans doute aussi approuver le rapport sur les travaux de sa première session ordinaire de 2011. Une version préliminaire en a été distribuée aux membres du Conseil pour observations; le rapport final contient celles qui ont été reçues à temps.

#### *Documentation*

Ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2011/L.2)

Rapport sur les travaux de la première session ordinaire de 2011 (DP/2011/20)

Décisions adoptées à la première session ordinaire de 2011 (DP/2011/21)

## **Débat consacré au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

### **Point 2**

#### **Rapport annuel de l'Administratrice**

Conformément aux décisions 2009/9 et 2010/13 du Conseil d'administration, le rapport annuel de l'Administratrice se compose cette année de deux parties : l'examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD, qui est une analyse cumulative des enseignements tirés de sa contribution aux résultats et aux améliorations proposées, et le rapport annuel de 2010, qui s'attache à rendre compte en profondeur de huit réalisations du plan stratégique. Le Conseil d'administration souhaitera sans doute adopter une décision et approuver le rapport, notamment les changements apportés aux cadres de résultats figurant dans les annexes, ainsi qu'examiner le calendrier des rapports annuels qui se succéderont jusqu'au prochain plan stratégique.

Conformément aux résolutions 59/267 et 62/246 de l'Assemblée générale, le rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) résume les réponses apportées par la direction aux recommandations que le Corps commun d'inspection a émises à propos du Programme dans ses rapports de 2010, en appelant plus particulièrement l'attention sur celles adressées aux organes délibérants des organisations du système des Nations Unies. Le Conseil d'administration souhaitera sans doute prendre note du rapport.

L'annexe statistique contient des données financières détaillées quant au volume annuel des recettes et des dépenses prévues au titre des activités menées dans le cadre des programmes de pays du PNUD, ainsi que des fonds et fonds d'affectation spéciale qu'il administre.

*Documentation*

Examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD et rapport annuel de 2010 (DP/2011/22)

Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection pour 2010 (DP/2011/22/Add.1)

Annexe statistique (DP/2011/22/Add.2)

### **Point 3**

#### **Engagements de financement**

Conformément à sa décision 98/23 et au mode opératoire appliqué pour lui donner effet, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport sur l'état des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD pour 2011 et au-delà et d'une analyse récapitulative des recettes provisoires au titre des ressources ordinaires et autres ressources reçues en 2010. Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur la base des éléments présentés dans le rapport.

*Documentation*

État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes associés pour 2011 et au-delà (DP/2011/23)

### **Point 4**

#### **Évaluation**

Le rapport annuel sur l'évaluation est le premier que le Bureau de l'évaluation du PNUD soumet au Conseil d'administration depuis l'approbation de la version révisée de la politique d'évaluation du Programme à la première session ordinaire de 2011. Couvrant la période allant de mars 2010 à février 2011, ce rapport analyse la performance de la fonction d'évaluation en donnant des informations sur la portée des évaluations, le respect des obligations, la qualité, les dispositions institutionnelles et l'utilisation qui est faite des évaluations. Il présente des conclusions essentielles et des leçons à tirer très importantes de l'ensemble des évaluations indépendantes menées durant la période considérée, ainsi que le programme de travail révisé pour 2011 et le programme de travail provisoire pour 2012. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport et adopter une décision sur la base des éléments qui y sont exposés.

*Documentation*

Rapport annuel sur l'évaluation (DP/2011/24)

### **Point 5**

#### **Rapport sur le développement humain**

L'état des consultations concernant le Rapport sur le développement humain est présenté en application de la résolution 57/264 de l'Assemblée générale. Ce document expose les principales conclusions et les réactions suscitées dans le monde

par le vingtième anniversaire du *Rapport sur le développement humain*, en 2010. Il donne également un aperçu de ce qui est fait pour renforcer le dialogue avec les États Membres, eu égard en particulier aux aspects statistiques du Rapport, et pour que le calcul de l'indice de développement humain soit étendu à un plus grand nombre de pays, comme préconisé lors des débats tenus à la première session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration et à la quarante-deuxième session de la Commission de statistique de l'ONU. Une brève description du processus de consultation et des premiers résultats relatifs au Rapport sur le développement humain 2011 figure également dans le rapport.

Conformément à la décision 2011/12, l'Administratrice rendra compte oralement des mesures prises par le PNUD et le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain pour que la résolution 57/264 et les décisions correspondantes du Conseil d'administration soient intégralement appliquées.

#### *Documentation*

État des consultations concernant le *Rapport sur le développement humain* (DP/2011/25)

### **Point 6**

#### **Programmes de pays du PNUD et questions connexes**

Comme il l'a demandé dans sa décision 2008/32, le Conseil d'administration sera saisi de l'examen à mi-parcours du programme mondial 2009-2011 du PNUD, prorogé jusqu'en 2013. Un examen à mi-parcours détaillé a été conduit entre novembre 2010 et février 2011. Les conclusions et recommandations qui en sont issues figurent dans le présent document, ainsi que, comme il a été recommandé lors de l'évaluation du troisième Cadre de coopération mondiale, un bilan de la façon dont le PNUD s'est conformé à ce que sa direction avait dit en réponse à l'évaluation (document DP/2008/45).

Au titre de ce point, il sera également demandé au Conseil d'administration :

- de prendre note de la première prorogation d'un an des programmes de pays pour les Émirats arabes unis, la Guinée, Haïti, Maurice, la République de Moldova et la Tunisie;
- d'approuver la prorogation de deux ans des programmes de pays pour la Croatie, Madagascar et le Paraguay et la deuxième prorogation d'un an du programme de pays pour l'Afrique du Sud;
- de formuler des observations, avant leur mise au point définitive, sur les projets de descriptif de programme commun de pays pour l'Albanie et sur les descriptifs de programme de pays pour l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad et le Zimbabwe; le Bangladesh, la Mongolie, les Philippines; l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Maroc, la Syrie et le Yémen; le Kirghizistan, le Monténégro et l'Ukraine; la Barbade, El Salvador, le Guyana, le Honduras, la Jamaïque, la Trinité-et-Tobago et l'Organisation des États des Caraïbes orientales.

Comme le Conseil d'administration l'a demandé dans sa décision 2010/25 et conformément aux décisions 2001/11 et 2006/36, la composante propre à chaque organisme du programme commun de pays pour la République-Unie de Tanzanie sera approuvée selon la formule dite d'approbation tacite, sans exposé ni débat, à moins que cinq membres au moins aient informé le secrétariat par écrit, avant la réunion, qu'ils souhaitent saisir le Conseil du descriptif de programme commun de pays.

*Documentation*

Prorogation des programmes de pays (DP/2011/26)

Examen à mi-parcours du programme mondial 2009-2013 du PNUD (DP/2011/27)

*Afrique*

Projet de descriptif de programme de pays pour le Tchad (DP/DCP/TCD/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Éthiopie (DP/DCP/ETH/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Gabon (DP/DCP/GAB/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Ghana (DP/DCP/GHA/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Mauritanie (DP/DCP/MRT/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour Sao Tomé-et-Principe (DP/DCP/STP/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Sénégal (DP/DCP/SEN/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour les Seychelles (DP/DCP/SYC/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Zimbabwe (DP/DCP/ZWE/2)

*Asie et Pacifique*

Projet de descriptif de programme de pays pour le Bangladesh (DP/DCP/BGD/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Mongolie (DP/DCP/MNG/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour les Philippines (DP/DCP/PHL/2)

*États arabes*

Projet de descriptif de programme de pays pour Bahreïn (DP/DCP/BHR/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Maroc (DP/DCP/MAR/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Arabie saoudite (DP/DCP/SAU/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République arabe syrienne (DP/DCP/SYR/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Yémen (DP/DCP/YEM/2)

*Europe et Communauté d'États indépendants*

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Albanie (DP/FPA/OPS-ICEF-WFP/DCCP/2011/ALB/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Kirghizistan (DP/DCP/KGZ/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Monténégro (DP/DCP/MNE/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Ukraine (DP/DCP/UKR/2)

*Amérique latine et Caraïbes*

Projet de descriptif de programme de pays pour la Barbade et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (DP/DSP/CAR/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Guyana (DP/DCP/GUY/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Jamaïque (DP/DCP/JAM/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Trinité-et-Tobago (DP/DCP/TTO/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour El Salvador (DP/DCP/SLV/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Honduras (DP/DCP/HND/2)

**Point 7****Fonds d'équipement des Nations Unies**

Le rapport annuel du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) réunit des faits et analyse des résultats au regard des objectifs fixés, sur les plans des programmes, de la gestion et des résultats financiers. S'inscrivant dans le système de la gestion axée sur les résultats, il rend compte des mesures prises pour suivre et améliorer les résultats obtenus dans les deux domaines d'intervention du Fonds : le développement local et le financement accessible à tous. Un programme renforcé d'évaluations conduites en cours d'année a confirmé que le Fonds travaillait de façon efficace, globalement, dans ces deux domaines, mais que son action avait besoin d'être renforcée dans certains autres. Le Fonds s'efforcera d'apporter un appui plus efficace aux pays les moins avancés en 2011 et au-delà, en créant de nouveaux produits, en mettant en place de nouveaux partenariats stratégiques et en continuant d'améliorer sa performance.

*Documentation*

Rapport sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies en 2010 (DP/2010/28)

**Point 8****Volontaires de Nations Unies**

Comme suite à la résolution 63/153, dans laquelle l'Assemblée générale a désigné les Volontaires des Nations Unies comme coordonnateurs des activités menées en 2011 pour marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires, et conformément à la décision 2010/19 du Conseil d'administration, les Volontaires des Nations Unies présenteront au Conseil d'administration l'état d'avancement des préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires et du quarantième anniversaire de l'organisation.

## **Débat consacré au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

### **Point 9**

#### **Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Dans son rapport annuel, le Directeur exécutif passe en revue les activités menées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en 2010, ses résultats financiers et ce qu'il a apporté aux résultats de ses partenaires. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du professionnalisme accru de l'organisation, de sa stabilité financière et de sa contribution au maintien de la paix et aux opérations humanitaires et activités de développement de ses partenaires.

#### *Documentation*

Rapport annuel du Directeur exécutif (DP/OPS/2011/1)

## **Débat commun**

### **Point 10**

#### **Audit et contrôle internes**

Le Conseil d'administration sera saisi des rapports sur l'audit et le contrôle interne du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'UNOPS.

Le rapport sur le PNUD contient des informations sur les activités menées par le Bureau de l'audit et des investigations (OAI) pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010. Comme le Conseil l'a demandé dans sa décision 2010/22, il donne des renseignements sur la question de savoir si les ressources consacrées aux activités d'audit et d'investigation sont suffisantes et, en particulier, comment on s'assure que les capacités d'investigation sont appropriées et disponibles au bon moment. En outre, le rapport fournit une analyse tendancielle sur cinq ans (2006-2010) de questions relatives à l'audit, ainsi que les résultats des efforts faits pour donner suite aux recommandations datant de 18 mois. Conformément à la décision 2009/15, le rapport donne également des renseignements sur l'analyse des résultats conduite par les services d'audit des bureaux de pays concernant la gestion des programmes et des projets, notamment en matière de suivi et d'évaluation. En application de la décision 2006/13, le rapport est assorti de la réponse de la l'Administration (présentée séparément). Conformément à la politique de surveillance approuvée (DP/2008/16/Rev.1), le rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit est annexé au rapport sur les activités d'audit et de contrôle internes.

Le rapport sur les activités d'audit et de contrôle internes menées au FNUAP en 2010 tient compte de la décision 2010/22 et des décisions antérieures du Comité d'administration. En application du paragraphe 20 de la décision 2010/22, il est intitulé Rapport du Directeur de la Division des services de contrôle interne sur les activités d'audit et de contrôle internes menées au FNUAP en 2010. Le rapport

s'efforce d'alerter le Comité aux risques majeurs qui pourraient avoir une incidence sur les travaux du Fonds dans un contexte de développement marqué par le changement et les difficultés. Comparé aux rapports passés, celui qui est présenté à la session annuelle de 2011 s'attarde davantage sur les recommandations soumises au Conseil d'administration pour examen. Comme celui-ci l'a demandé dans sa décision 2008/37, le rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit du FNUAP et la réponse de l'Administration sont annexés au rapport. En outre, une réponse détaillée de l'Administration est mise en ligne sur le site Web du FNUAP.

Le Conseil d'administration sera également saisi d'un rapport d'activité des services d'audit interne et services connexes de l'UNOPS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, présenté par le Groupe de l'audit interne et des investigations. Ce rapport est accompagné de la réponse de l'Administration et du rapport annuel du Comité consultatif de la stratégie et de l'audit de l'UNOPS pour 2010 (présenté séparément).

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur les rapports d'audit et de contrôle internes du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

#### *Documentation*

PNUD : Rapport sur les activités d'audit interne et d'investigation (DP/2011/29)

FNUAP : Rapport du Directeur de la Division des services de contrôle interne sur les activités d'audit et de contrôle internes en 2010 (DP/FPA/2011/5)

UNOPS : Rapport du Groupe de l'audit interne et des investigations sur les services d'audit interne et d'investigation fournis à l'organisation en 2010 (DP/OPS/2011/2)

### **Point 11 Rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS**

Le Conseil d'administration sera saisi des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

Le troisième rapport du Bureau de la déontologie du PNUD traite de ses activités de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Comme le veut la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » (ST/SGB/2007/11) et conformément à la décision 2008/37 du Conseil d'administration, ce rapport a été présenté à l'Administrateur et examiné par le Comité de déontologie des Nations Unies. En 2010, comme prévu dans son plan d'action, le Bureau de la déontologie s'est attaché à établir son activité dans la vie du PNUD. L'incessant accroissement du nombre de demandes de services laisse penser que c'est avec succès. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport et faire des observations sur la façon dont le travail du Bureau de la déontologie progresse.

Comme suite à la décision 2010/17 du Conseil d'administration, le FNUAP présente le rapport du Bureau de la déontologie pour 2010, qui porte sur les activités entreprises entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010 et décrit la progression de la fonction de déontologie au sein du FNUAP depuis l'établissement du Bureau en 2008.

Comme le prescrit la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » (ST/SGB/2007/11), le rapport a été examiné par le Comité de déontologie des Nations Unies à sa vingt-septième session, le 15 février 2011, et ensuite transmis au Directeur exécutif du FNUAP. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport et faire des observations sur la façon dont le travail du Bureau de la déontologie progresse.

Le rapport du déontologue de l'UNOPS est le premier présenté, conformément à la décision 2010/17 du Conseil d'administration, et expose les activités menées par le déontologue au cours de l'année 2010. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de l'accroissement, en 2010, de la visibilité des politiques de déontologie et de celle du déontologue à l'UNOPS.

*Documentation*

PNUD : Activités de 2010 – Rapport du Bureau de la déontologie (DP/2011/30)

FNUAP : Rapport du Bureau de la déontologie pour 2010 (DP/FPA/2011/6)

UNOPS : Activités de 2010 – Rapport du déontologue (DP/OPS/2011/3)

## **Point 12**

### **Voyages sur le terrain**

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport sur le voyage sur le terrain effectué conjointement aux Philippines par les Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial (26 mars-2 avril 2011) et d'un rapport sur celui effectué au Panama et en Uruguay par les Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS (26 février-4 mars 2011). Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ces rapports.

*Documentation*

Rapport sur le voyage sur le terrain effectué conjointement aux Philippines (DP-FPA/2011/CRP.1)

Rapport sur le voyage sur le terrain effectué au Panama (DP/2011/CRP.2-DP/FPA/2011/CRP.1)

Rapport sur le voyage sur le terrain effectué en Uruguay (DP/2011/CRP.3-DP/FPA/2011/CRP.2)

## Débat consacré au Fonds des Nations Unies pour la population

### Point 13

#### Rapport annuel du Directeur exécutif

Le Conseil d'administration sera saisi du rapport annuel du Directeur exécutif pour 2010.

Compte tenu de l'approche de l'examen à mi-parcours du plan stratégique 2008-2013 du FNUAP, la partie I du rapport annuel du Directeur exécutif pour 2010 présente une analyse cumulative du progrès accompli ces trois dernières années (2008-2010) dans la mise en œuvre du plan stratégique. S'appuyant sur diverses études thématiques et régionales et d'autres données d'évaluation disponibles, le rapport a) fait le bilan des grands changements survenus à l'échelle mondiale qui ont des répercussions sur le mandat du FNUAP; b) examine les progrès accomplis quant au cadre de résultats en matière de développement du plan stratégique et aux indicateurs; c) analyse le cadre de gestion axée sur les résultats et les questions touchant à l'efficacité de l'organisation; d) signale les difficultés et les enseignements tirés de l'expérience. L'annexe, mise en ligne séparément sur le site Web du FNUAP, renferme un tableau qui montre le progrès réalisé par rapport aux objectifs sur le plan des indicateurs du cadre de résultats en matière de développement du plan stratégique.

L'additif 1 de la partie I du rapport annuel résume la situation financière du FNUAP en 2010 et fournit des repères statistiques sur les finances et les programmes du Fonds en 2010. À titre de comparaison, le rapport donne des informations financières concernant l'année 2009. Il est à noter que tous les chiffres et données relatifs aux informations financières pour 2010 sont provisoires.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur le rapport annuel du Directeur exécutif sur la base des éléments qui y sont proposés.

La partie II du rapport annuel du Directeur exécutif pour 2010 est intitulée « Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2010 ». Conformément à la résolution 59/267 de l'Assemblée générale, elle présente une vue d'ensemble des réponses de l'Administration du FNUAP aux principales recommandations concernant le Fonds formulées par le CCI dans les rapports qu'il lui a consacrés en 2010.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport, en particulier des éléments figurant dans les rapports du CCI et intéressant directement les travaux du FNUAP.

#### *Documentation*

Rapport du Directeur exécutif pour 2010 : analyse cumulative des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique pour 2008-2013 (DP/FPA/2011/3, Part I)

Étude statistique et financière de 2010 (DP/FPA/2011/3, Part I/Add.1)

Rapport sur les recommandations de 2010 du Corps commun d'inspection (DP/FPA/2011/3, Part II)

## **Point 14**

### **Engagements de financement en faveur du FNUAP**

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport établi comme suite aux décisions 99/5 et 2000/9, dans lesquelles le Directeur exécutif a été prié de fournir une mise à jour annuelle des estimations des ressources ordinaires et des ressources provenant des arrangements de cofinancement. Ce rapport se concentre donc sur l'état des ressources ordinaires ou provenant des arrangements de cofinancement du Fonds pour 2011 et au-delà. Il présente une analyse des recettes de 2011 et plusieurs comparaisons avec les années précédentes.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur la question. Des éléments utiles à cette fin sont donnés dans le rapport.

#### *Documentation*

Rapport sur les contributions au FNUAP des États Membres et autres donateurs et prévisions de recettes pour 2011 et au-delà (DP/FPA/2011/4)

## **Point 15**

### **Programmes de pays et questions connexes**

Le Conseil d'administration sera saisi de sept projets de prorogation de programme, concernant l'Afrique du Sud, la Guinée et Madagascar dans la région de l'Afrique; la Tunisie, dans la région des États arabes; la République de Moldova, dans les régions de l'Europe orientale et de l'Asie centrale; et Haïti et le Paraguay, dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Conseil sera également saisi, pour examen, de 20 projets de descriptif de programme concernant l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et le Zimbabwe, dans la région de l'Afrique; le Maroc, la République arabe syrienne et le Yémen, dans la région des États arabes; le Bangladesh, la Mongolie, les Philippines et la République démocratique populaire lao, dans la région de l'Asie et du Pacifique; l'Albanie (projet de descriptif de programme commun de pays), le Kirghizistan et l'Ukraine, dans les régions de l'Europe orientale et de l'Asie centrale; et El Salvador, le Honduras et les pays des Caraïbes anglophones et néerlandophones, dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Conseil souhaitera peut-être : a) approuver la prorogation de deux ans des programmes pour Madagascar et le Paraguay; b) approuver la seconde prorogation d'un an du programme pour l'Afrique du Sud; c) prendre note de la prorogation d'un an des programmes pour la Guinée, Haïti, la République de Moldova et la Tunisie.

Le Conseil souhaitera peut-être aussi prendre note des projets de descriptif de programme de pays pour l'Albanie (projet de descriptif de programme commun de pays), le Bangladesh, El Salvador, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Honduras, le Kirghizistan, le Maroc, la Mauritanie, la Mongolie, les Philippines, la République arabe syrienne, la République démocratique populaire lao, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, l'Ukraine, le Yémen et le Zimbabwe, ainsi que les pays des Caraïbes anglophones et néerlandophones.

Conformément à la décision 2006/36, le Conseil d'administration souhaitera peut-être également approuver la composante propre à chaque organisme du programme commun de pays pour la République-Unie de Tanzanie, selon la formule dite d'approbation tacite, sans exposé ni débat, à moins que cinq membres au moins aient informé le secrétariat par écrit, avant la réunion, qu'ils souhaitent lui soumettre un programme de pays particulier. Le programme commun de pays pour la République-Unie de Tanzanie a déjà été examiné par le Conseil à sa première session ordinaire de 2011, à titre exceptionnel, conformément à la décision 2010/25.

#### *Documentation*

Prorogation des programmes de pays pour la Guinée (un an), Madagascar (deux ans) et l'Afrique du Sud (seconde prorogation d'un an) (DP/FPA/2011/7)

Prorogation du programme de pays pour la Tunisie (un an) (DP/FPA/2011/8)

Prorogation du programme de pays pour la République de Moldova (un an) (DP/FPA/2011/9)

Prorogation des programmes de pays pour Haïti (un an) et pour le Paraguay (deux ans) (DP/FPA/2011/10)

#### *Descriptifs de programme de pays*

##### *Afrique*

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Éthiopie (DP/FPA/DCP/ETH/7)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Gabon (DP/FPA/DCP/GAB/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Ghana (DP/FPA/DCP/GHA/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Mauritanie (DP/FPA/DCP/MRT/7)

Projet de descriptif de programme de pays pour Sao Tomé-et-Principe (DP/FPA/DCP/STP/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Sénégal (DP/FPA/DCP/SEN/7)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Zimbabwe (DP/FPA/DCP/ZWE/6)

##### *États arabes*

Projet de descriptif de programme de pays pour le Maroc (DP/FPA/DCP/MAR/8)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République arabe syrienne (DP/FPA/DCP/SYR/8)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Yémen (DP/FPA/DCP/YEM/5)

##### *Asie et Pacifique*

Projet de descriptif de programme de pays pour le Bangladesh (DP/FPA/DCP/BDG/8)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République démocratique populaire lao (DP/FPA/DCP/LAO/5)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Mongolie (DP/FPA/DCP/MNG/5)

Projet de descriptif de programme de pays pour les Philippines (DP/FPA/DCP/PHL/7)

*Europe orientale et Asie centrale*

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Albanie (DP/FPA/OPS-ICEF-WFP/DCCP/2011/ALB/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Kirghizistan (DP/FPA/DCP/KGZ/3)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Ukraine (DP/FPA/DCP/UKR/2)

*Amérique latine et Caraïbes*

Projet de descriptif de programme de pays pour El Salvador (DP/FPA/DCP/SLV/7)

Projet de descriptif de programme de pays pour les pays des Caraïbes anglophones et néerlandophones (DP/FPA/DCP/CAR/5)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Honduras (DP/FPA/DCP/HND/7)

**Point 16**

**Examen à mi-parcours du plan stratégique**

Comme le Conseil d'administration l'a demandé à sa première session ordinaire de 2011, le FNUAP fera le point oralement de l'examen à mi-parcours du plan stratégique 2008-2013. Le Conseil souhaitera peut-être en prendre note.

**Point 17**

**Questions diverses**

**Plan de travail provisoire  
Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS  
Session annuelle de 2011**

(6-17 juin 2011, New York)

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Lundi 6 juin</b>	10 h 00-13 h 00	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport de la première session ordinaire de 2011</li> </ul> <b>Débat consacré au FNUAP</b> Déclaration du Directeur exécutif
		13	Rapport annuel du Directeur exécutif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2010</li> <li>• Bilan statistique et financier pour 2010</li> <li>• Rapport du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2010</li> </ul>
	15 h 00-17 h 00	13	Rapport annuel du Directeur exécutif ( <i>suite</i> )
		14	Engagement de financement en faveur du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes pour 2011 et au-delà</li> </ul>
	17 h 00-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
<b>Mardi 7 juin</b>	10 h 00-13 h 00		<b>Débat consacré au FNUAP (<i>suite</i>)</b>
		16	• État de l'examen à mi-parcours du plan stratégique du FNUAP
	15 h 00-18 h 00		<b>Débat commun</b>
		10	Audit et contrôle internes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'audit et de contrôle internes, et réponses de l'Administration</li> </ul>
<b>Mercredi 8 juin</b>	10 h 00-13 h 00	11	Rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS (décision 2010/17)</li> </ul>
	15 h 00-17 h 30		<b>Débat commun (<i>suite</i>)</b>
		12	Voyages sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports concernant les voyages sur le terrain</li> </ul> Débat commun portant sur le rôle des organisations qui aident les pays à revenu intermédiaire à se développer
	17 h 30-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Jeudi 9 juin</b>	10 h 00-13 h 00	15	<b>Programmes de pays du FNUAP et questions connexes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de descriptifs de programme de pays et prorogations de programme de pays</li> <li>• Approbation du programme commun de pays pour la République Unie de Tanzanie</li> </ul>
	15 h 00-17 h 00	15	Programmes de pays du FNUAP et questions connexes ( <i>suite</i> )
	17 h 00-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
<b>Vendredi 10 juin</b>	10 h 00-12 h 00		<b>Débat consacré à l'UNOPS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du Directeur exécutif</li> </ul>
	12 h 00-13 h 00	9	<i>Consultations sur les projets de décision</i>
	15 h 00-16 h 30		Débat commun sur le thème 2
	16 h 30-18 h 00		Débat commun sur le thème 3
<b>Lundi 13 juin</b>	10 h 00-13 h 00		<b>Débat consacré au PNUD</b> Déclaration de l'Administratrice
		2	Rapport annuel de l'Administratrice <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD, y compris le rapport annuel de 2010</li> </ul>
	15 h 00-17 h 00	2	Rapport annuel de l'Administratrice ( <i>suite</i> ) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection pour 2010</li> <li>• Annexe statistique</li> </ul>
	17 h 00-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
<b>Mardi 14 juin</b>	10 h 00-11 h 30	3	Engagement de financement en faveur du PNUD <ul style="list-style-type: none"> <li>• État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et des fonds et programmes associés pour 2011 et au-delà</li> </ul>
	11 h 30-13 h 00	8	Volontaires des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposé sur les préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires et du quarantième anniversaire des Volontaires des Nations Unies (décision 2010/19)</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00		Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur l'évaluation</li> </ul>

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Mercredi 15 juin</b>	10 h 00-13 h 00	6	Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du programme mondial du PNUD</li> <li>• Projets de descriptif de programme de pays</li> <li>• Prorogations des programmes de pays</li> <li>• Approbation du programme commun de pays pour la République Unie de Tanzanie</li> </ul>
	15 h 00-17 h 00	6	Programmes de pays du PNUD et questions connexes ( <i>suite</i> )
	17 h 00-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
<b>Jeudi 16 juin</b>	10 h 00-12 h 00	7	Fonds d'équipement des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les résultats de 2010 du Fonds d'équipement des Nations Unies, y compris les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'un partenariat stratégique entre le FENU et le PNUD (décision 2009/12)</li> </ul>
	12 h 00-13 h 00	5	Rapport sur le développement humain <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport oral de l'Administratrice sur les mesures prises par le PNUD et le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain en vue d'assurer la pleine application de la résolution 57/264 de l'Assemblée générale et des décisions correspondantes du Conseil (conformément à la décision 2011/12)</li> <li>• Compte rendu des consultations relatives au Rapport sur le développement humain (résolution 57/264 de l'Assemblée générale)</li> </ul>
	12 h 00-13 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
	15 h 00-16 h 00	5	Rapport sur le développement humain ( <i>suite</i> )
	16 h 00-18 h 00*		
<b>Vendredi 17 juin</b>	10 h 00-11 h 00		Débat commun sur le thème 1
	11 h 00-13 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
	15 h 00-18 h 00	17	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de décision</li> </ul>
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2011</li> <li>• Clôture de la session</li> </ul>

\* Remise du Prix des Nations Unies en matière de population.